

Service instructeur
DRT - SEES SF

N° 3^e/14-07

Service consulté
DCP

REÇU A LA PRÉFECTURE

12 FEV. 2007

**Routes Départementales
Constructions et rénovations d'ouvrages d'art
Marchés spécifiques**

Résumé : *Le présent rapport a pour objet, de procéder à la mise en concurrence de plusieurs marchés spécifiques relatifs aux grosses réparations d'ouvrages d'art.*

Dans le cadre de l'exécution du budget 2007 programme A034 chapitre 21 Nature 2151, il est nécessaire de passer les marchés spécifiques suivants :

➤ Marchés de travaux :

- RD 416 Réparation du pont sur la Fecht à Ostheim, estimé à 300 000 €
- RD 417 Réparation de dispositifs de retenue au Col de la Schlucht estimé à 200 000 €
- RD 44 Réparation du pont sur la RD 83 à Bollwiller estimé à 150 000 €
- RD 83 Réparation des ouvrages franchissant la RN 66 à Cernay estimé à 150 000 €
- RD 19 Réparation du pont sur la Thur à Staffelfelden estimé à 500 000 €

➤ Marchés de maîtrise d'œuvre :

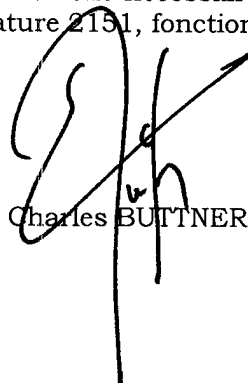
- RD 59 Réparation du pont sur le Robinot dans la montée du Col de Ste-Marie-Aux-Mines estimé à 100 000 €
- RD 19 Réparation du pont sur la RN 66 à Wittelsheim estimé à 50 000 €

A cette fin, je vous prie de bien vouloir :

- décider de l'opportunité de ces opérations et en approuver les programmes ainsi que les faisabilités techniques et financières ;
- m'autoriser à souscrire les marchés nécessaires ainsi que tout document s'y rapportant, après mise en œuvre des consultations y afférentes ;

- m'autoriser à prendre toute décision concernant l'exécution (notamment, sous-traitance, avenant sans incidence financière positive, prolongation des délais, décisions de poursuivre...), et le règlement des marchés nécessaires, conformément aux dispositions régissant les marchés publics, lorsque les crédits nécessaires correspondants sont inscrits au budget.
- m'autoriser à prélever annuellement les crédits de paiement nécessaires, sous réserve du vote des crédits correspondants au chapitre 21, nature 2131, fonction 621.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

REÇU A LA PRÉFECTURE

12 FEV. 2007